



PREFECTURE AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 7 - DECEMBRE 2010

PUBLIE LE 14 DECEMBRE 2010

SOMMAIRE

Préfecture de l'Aude

pref11- MCAPP

Arrêté N °2010343-0002 - Arrêté préfectoral n ° 2010-11-4308 portant délégation

de

signature à madame le directeur général de l'agence régionale de santé du

Languedoc- Roussillon

.....

1



PREFECTURE AUDE

Arrêté n ° 2010343-0002

**signé par PREFET
le 09 Décembre 2010**

**Préfecture de l'Aude
pref11- MCAPP**

Arrêté préfectoral n ° 2010-11-4308 portant
délégation de signature à madame le directeur
général de l'agence régionale de santé du
Languedoc- Roussillon



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'AUDE

Arrêté préfectoral n° 2010-11-4308 portant délégation de signature à madame le directeur général de l'agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon

Le préfet de l'Aude
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le livre II de la sixième partie du code de la santé publique et notamment les articles L 6211.2°, L 6212.1°, R 6211-25, R 6212-72 O R 6212-89 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment l'article 34 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et relatif aux dispositions transitoires et finales ;

VU l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n° 2010-1046 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences au niveau règlementaire de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de madame Martine Aoustin, directeur général de l'agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aude,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à madame le docteur Martine Aoustin, directeur général de l'agence régionale de santé de la région Languedoc-Roussillon, à l'effet de signer les arrêtés portant agrément des sociétés d'exercice libéral exploitant un laboratoire de biologie médicale pour la période transitoire instituée par l'ordonnance du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale.

ARTICLE 2 :

Ces prérogatives sont exercées dans les limites territoriales de la région Languedoc-Roussillon.

ARTICLE 3 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture et madame le directeur général de l'agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Aude.

Carcassonne, le - 9 DEC. 2010

Le préfet,



Anne Marie CHARVET